



A ssociation
C ulturelle
S ociale
S portive du
Q ueyras

Centredeloisirs.acssq@queyras.org

www.queyras.org/jeunesse

04 92 46 82 55 Bureau

07 67 12 50 55 ALSH

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CENTRE DE LOISIRS

Les programmes sont proposés à tous les enfants, habitants permanents du Queyras ou dont l'un des membres de la famille est habitant du Queyras. Toutefois un enfant séjournant sur le territoire du Queyras peut être admis, si des places restent disponibles.

Inscription réservation

Compte-tenu de la responsabilité engagée par l'ACSSQ auprès des enfants, des parents, des prestataires, des hébergements et des animateurs et **l'engagement des communes qui financent ce service**, nous sommes contraints de réglementer les modalités d'inscription au Centre de Loisirs.

Toutes les inscriptions doivent être faites au bureau de l'ACSSQ **et seront effectives sur présentation du dossier complet accompagné du règlement (par chèque ou espèce).**

Le dossier sera constitué d'une fiche sanitaire annuelle, d'une photocopie du carnet de vaccination, de la fiche d'inscription, de ce règlement intérieur signé et du bulletin d'adhésion ACSSQ 2026.

La clôture des réservations s'effectuera de la manière suivante :

Pour les réservations du mois de juillet : avant le vendredi 26 juin 2026

Pour les réservations du mois d'août : avant le vendredi 17 juillet 2026.

En fonction du remplissage, les inscriptions de dernière minute seront étudiées au cas par cas par l'équipe d'animation.

L'inscription à l'un de nos programmes implique l'adhésion aux conditions générales de vente.

La facture envoyée lors du paiement de la réservation tient lieu de confirmation d'inscription.

Tarifs journaliers :

Quotient Familial	Résidents des communes qui financent*	Résidents des communes qui ne financent pas
Inf à 500	8,50 €	12,50 €
De 501 à 700	12,00 €	18.00€
De 701 à 1000	16.00 €	24.00€
De 1001 à 1300	17.00€	27.00 €
De 1301 à 1600	19.00 €	28.50 €
Sup à 1600	22 .00€	33.00 €

Utilisation des aides aux loisirs caf: Les aides aux loisirs sont utilisables à partir de 4 jours de fréquentation.

Pour les prestataires MSA : Bénéficiant des allocations familiales, il est possible de percevoir une aide (renseignements auprès de la MSA).

Sauf indication contraire dans la fiche technique, ils comprennent l'encadrement, les frais d'organisation et les transports sur activités.

Annulation d'une inscription

Les absences pour raison médicale font l'objet d'une exonération de facturation sur présentation d'un certificat médical dans les 3 jours qui suivent le jour d'absence.

L'annulation peut être effective et remboursable, si la famille signale l'absence de l'enfant 15 jours avant le jour d'accueil et à condition que la place soit pourvue via une liste d'attente.

Arrivée et retour en navette

Nous accueillons les enfants à la descente de la navette à la gare routière de Ville-Vielle à 9h tous les matins. Ils seront raccompagnés à la navette le soir à 17h30. Les enfants utilisant la navette seront munis d'une carte de renseignement dans leur sac avec l'arrêt utilisé, les numéros des familles et du centre.

Sauf indication de votre part, ils seront raccompagnés à la navette le soir à 17h30. Veillez à être présents à l'arrêt qui les concerne. Ils restent sous votre responsabilité durant le trajet en navette.

Responsabilité

L'ACSSQ est assurée en Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la MAIF. Cette RCP ne saurait se substituer à la Responsabilité Civile Individuelle dont chaque participant doit être titulaire.



Autorisation d'utilisation de photographies et RGPD

J'autorise l'ACSSQ à utiliser des photos de mon enfant prises dans le cadre d'activités du centre de loisirs, des camps pour promouvoir les actions du secteur jeunesse. Les photographies et textes qui s'y rapportent ne devront pas porter atteinte à mon enfant ou /et à ma vie privée.

OUI - NON

J'accepte de faire partie du groupe WhatsApp relatif aux séjours auxquels participe mon enfant. Dans ce cadre, j'accepte de recevoir des messages des animateurs et que mon numéro y soit visible. J'accepte que des photos de mon enfant soient diffusées sur un blog dédié au centre de loisirs et visible uniquement par les membres ayant un code d'accès.

OUI - NON

En l'absence de réponse, nous considérons un accord de votre part.

Signature du responsable légal, suivi de la mention « lu et approuvé »